

Données agrégées sur les prix à la ferme et les prix  
de détail des aliments

Par l'Union nationale des fermiers

Mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la  
Chambre des communes

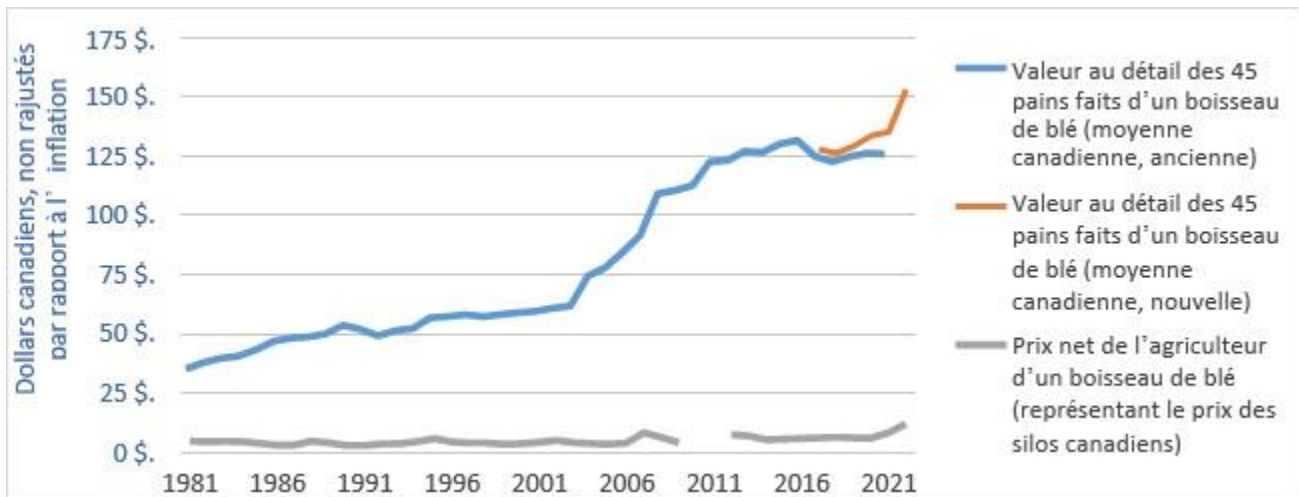
Avril 2023

Les Canadiens ont du mal à payer leur épicerie. De nombreux agriculteurs ont du mal à gagner leur vie. Pendant ce temps, les détaillants et les transformateurs d'aliments augmentent leurs profits.

L'Union nationale des fermiers a préparé une série de graphiques qui comparent les prix à la ferme que les agriculteurs reçoivent pour leurs cultures et leur bétail aux prix de vente des épiciers et des autres détaillants d'aliments. Ces graphiques présentent des preuves claires à l'appui des trois points suivants :

1. L'écart entre ces deux prix — à la ferme et au détail — n'a cessé de se creuser dans les dernières décennies. Ainsi, bien que la période actuelle d'inflation du prix des aliments soit particulièrement brutale, le problème sous-jacent est une tendance chronique qui a commencé bien avant la pandémie de COVID, la guerre en Ukraine et d'autres perturbations récentes de la chaîne d'approvisionnement.
2. La gestion de l'offre n'est pas la cause de l'inflation du prix des aliments. Il y a des augmentations de prix au Canada et aux États-Unis pour les produits qui sont soumis à la gestion de l'offre et pour ceux qui ne le sont pas. En fait, la gestion de l'offre fonctionne comme prévu pour éviter des changements radicaux des prix.
3. Les véritables causes de l'augmentation du prix des aliments sont les détaillants et les transformateurs, qui prennent une part toujours plus grande de l'argent des Canadiens. Ces tendances sont aggravées par la concentration croissante des entreprises, où une poignée de grandes entreprises exercent leur pouvoir sur les marchés.

La figure 1 illustre les prix à la ferme du blé et les prix de détail du pain au Canada depuis une quarantaine d'années. Comme on peut le voir clairement, les lignes—les prix à la ferme et les prix de détail—s'éloignent de plus en plus. Cette tendance est beaucoup plus importante que le taux général d'inflation; nous avons préparé une autre série de graphiques corrigés de l'inflation qui sont disponibles sur demande.



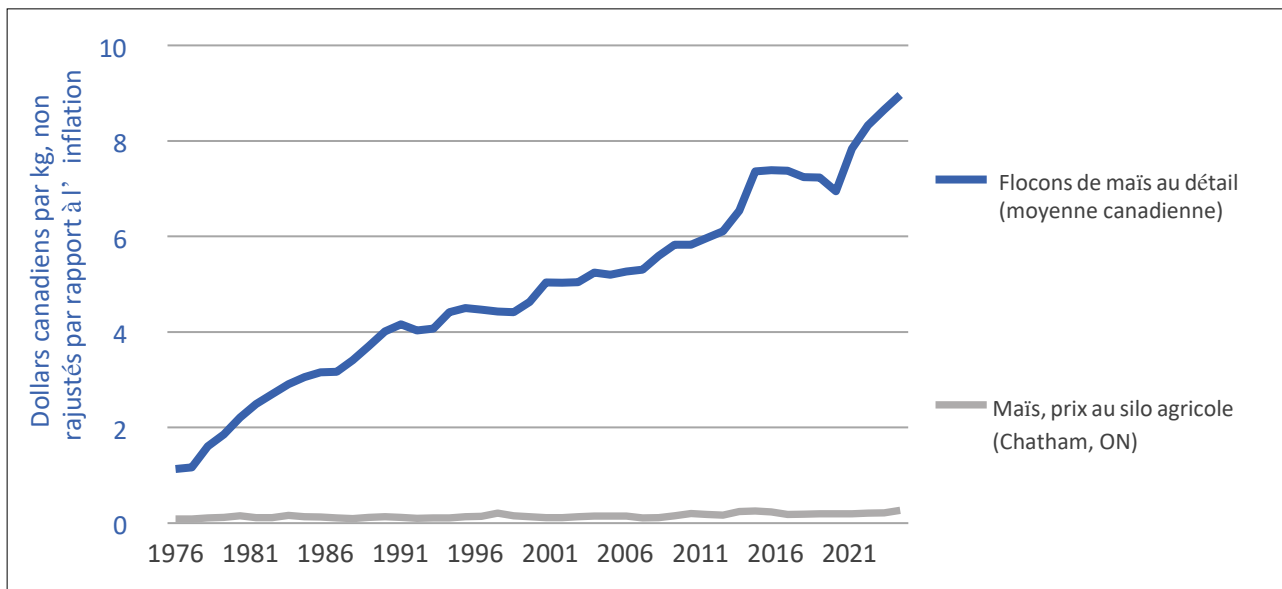
**Figure 1. Prix du blé de la Saskatchewan et du pain canadien, 1981-2022.**

Source : Agriculture et cultures vivrières de la Saskatchewan – Statfact; tableaux 18-10-0002-01, 18-10-0245-01, 32-10-0077-01 et 32-10-0359-01 de Statistique Canada (le trou dans les données sur les prix à la ferme pour 2010 et 2011 s’explique par l’élimination de la Commission canadienne du blé).

Les deux lignes pour les prix de détail à la figure 1 (« moyenne canadienne, ancienne » et « moyenne canadienne, nouvelle ») renvoient à deux ensembles de données différents publiés par Statistique Canada, dont le premier a été abandonné en février 2022. Voir notre note à la fin pour plus de détails sur les questions découlant de cette décision.

De 2003 à 2016, le prix du pain a augmenté de façon constante, dépassant de loin les légères augmentations des prix du blé à la ferme. En effet, le prix de détail a été découplé des intrants alimentaires correspondants. Le prix à la ferme du blé a augmenté en 2021 et en 2022, possiblement en raison de la guerre en Ukraine et d’autres facteurs. Cependant, il est loin de réduire l’écart qui ne cesse de se creuser depuis le début de cette série de données.

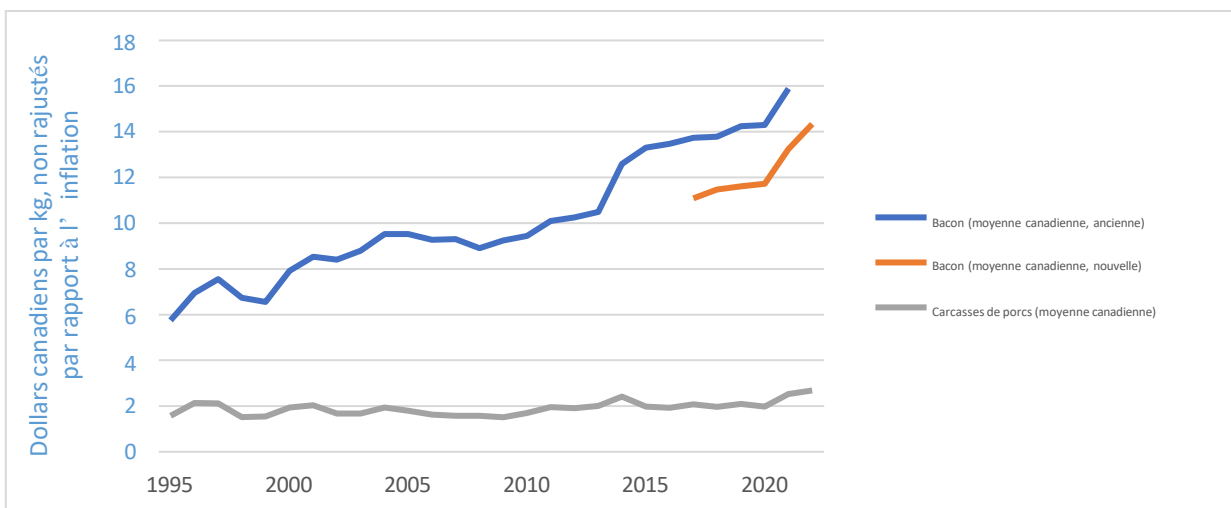
La comparaison entre le maïs et les flocons de maïs est un exemple encore plus frappant et cohérent de découplage, la croissance modeste des prix à la ferme ayant été devancée par la hausse constante des prix de détail.



**Figure 2. Prix du maïs de l'Ontario et des flocons de maïs canadiens, 1976-2021.**

Source : *Statistical Handbook 1997* du Conseil des grains du Canada, tableaux 38 et 40; Statistique Canada, tableaux 18-10-0002-01 et 32-10-0077-01.

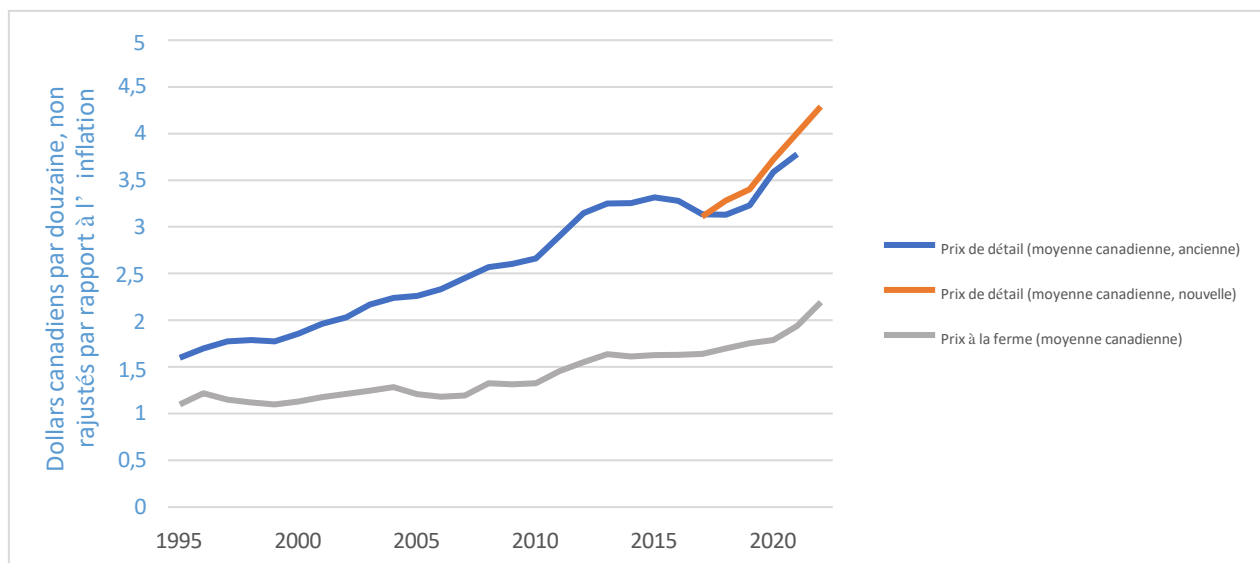
Ces tendances s'étendent aux marchés canadiens du bétail. Les prix à la ferme du porc et du bacon au détail témoignent d'une situation semblable, quelque peu compliquée par la décision de Statistique Canada de réviser radicalement sa méthodologie (voir la note à la fin). La figure 3 illustre en fait une période où les prix ont été si découplés qu'ils se sont déplacés dans des directions opposées; pour les deux années de 2014 à 2016, les prix du porc ont chuté et le prix de détail du bacon a augmenté.



**Figure 3. Prix des carcasses de porcs et du bacon au Canada, 1995-2022.**

Source : Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01, 18-10-0245-01 et 32-10-0077-01.

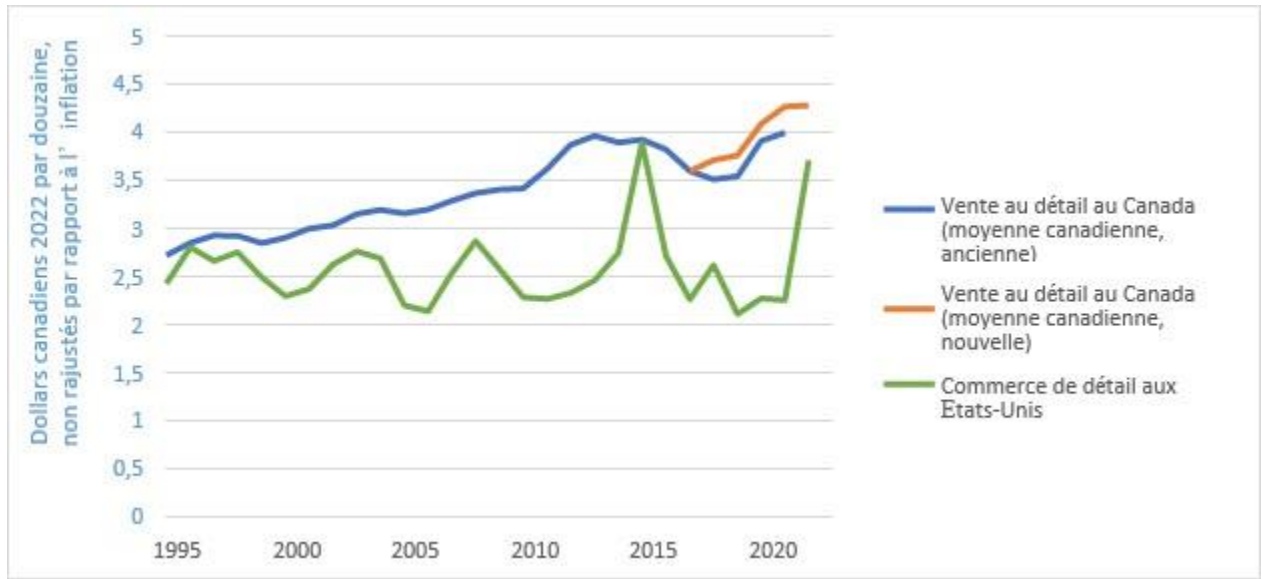
Même les œufs, un produit soumis à la gestion de l'offre au Canada, montrent un écart croissant entre le prix à la ferme et le prix de détail, comme le montre la figure 4.



**Figure 4. Prix des œufs au Canada, 1995-2022.**

Source : Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01, 18-10-0245-01 et 32-10-0077-01.

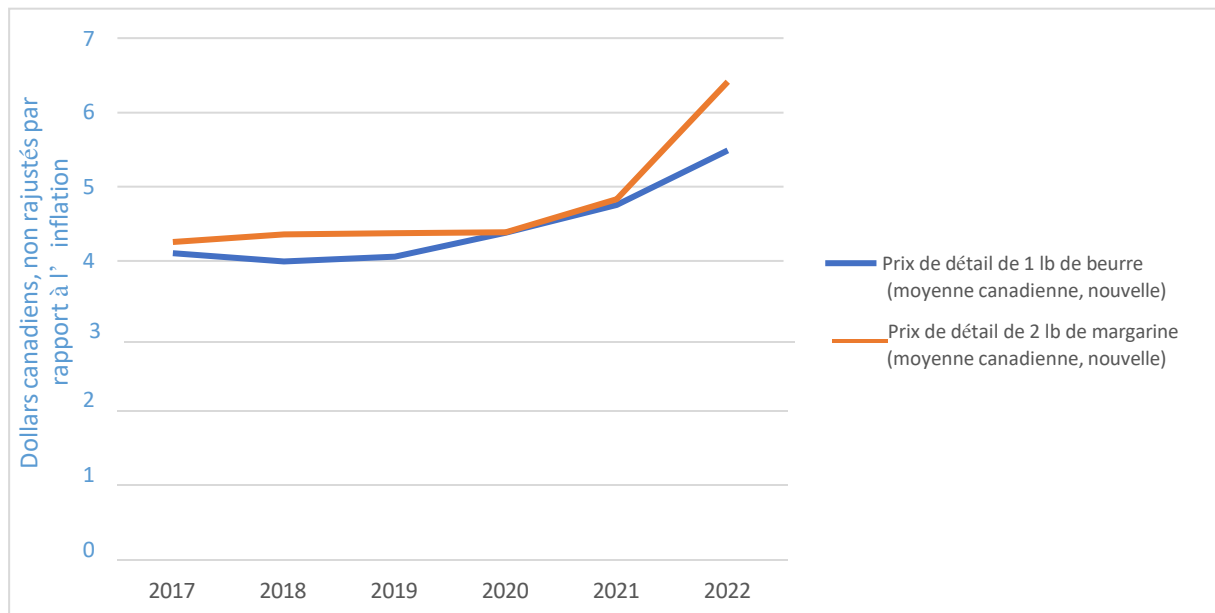
La gestion de l'offre est parfois considérée comme une cause de l'inflation des prix des aliments; elle entraîne généralement des prix de détail plus élevés pour les œufs au Canada qu'aux États-Unis, comme le montre la figure 5, bien que ces prix de détail ne tiennent pas compte des autres subventions gouvernementales que les producteurs de volaille reçoivent aux États-Unis. Cependant, le prix des œufs a augmenté dans les deux pays au cours de la récente période d'inflation, et les augmentations du prix de détail au Canada ont été plus faibles et moins volatiles. Le prix de détail des œufs au Canada a augmenté de 7 % de 2021 à 2022, ce qui correspond presque exactement au taux d'inflation général. Au cours de la même période, le prix de détail des œufs aux États-Unis a augmenté de 58 %, ce qui est très supérieur au taux général d'inflation. Si l'on tient compte de la variation d'une année à l'autre de janvier 2022 à janvier 2023, le prix des œufs aux États-Unis a augmenté de 150 %, ce qui est encore plus étonnant.



**Figure 5. Prix de détail des œufs au Canada et aux États-Unis, 1995-2022.**

Source : Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01 et 18-10-0245-01; US Bureau of Labour Statistics.

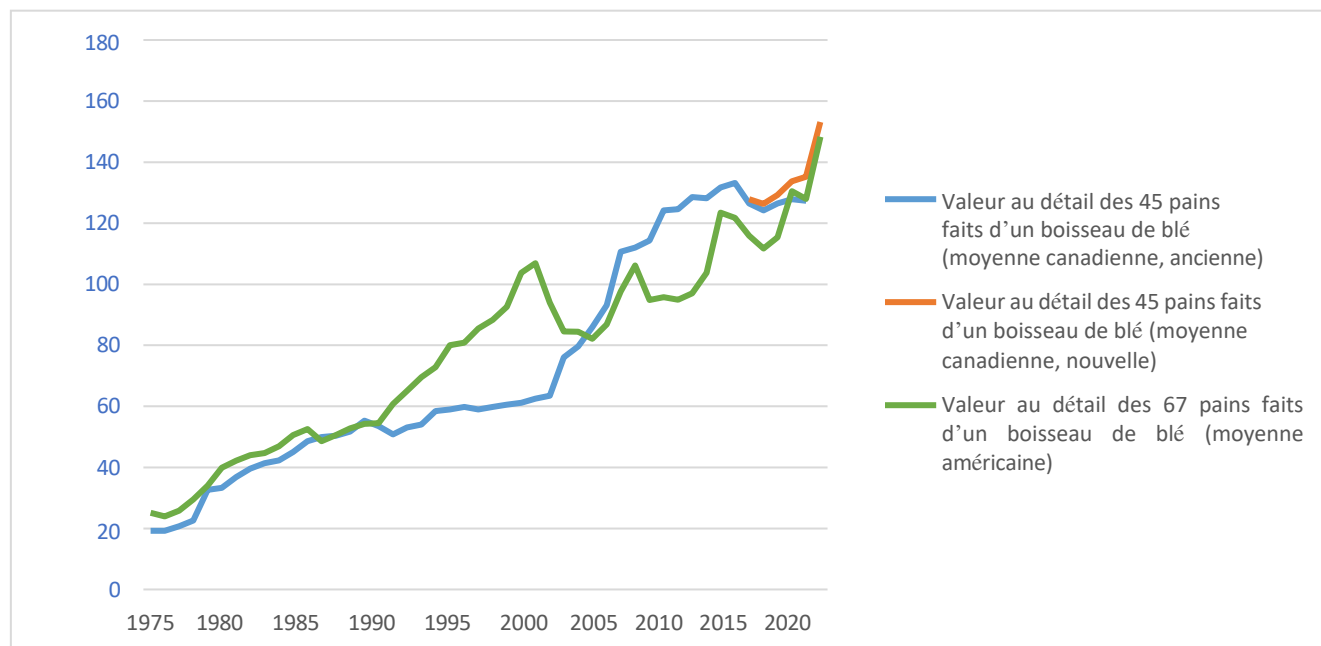
On peut voir d'autres preuves que la gestion de l'offre ne cause pas d'augmentation des prix de détail des aliments simplement en examinant d'autres produits. Par exemple, le beurre est fait de lait soumis à la gestion de l'offre, alors que la margarine est faite de canola et d'autres cultures non soumises à la gestion de l'offre. Comme le montre la figure 6, le prix du beurre a augmenté d'environ 15 % de 2021 à 2022, tandis que celui de la margarine a augmenté d'environ 33 %, soit plus du double du taux des produits soumis à la gestion de l'offre.



**Figure 6. Prix au détail du beurre et de la margarine au Canada, 2017-2022.**

Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0245-01.

De même, le blé n'est pas un produit soumis à la gestion de l'offre, mais la figure 7 montre que le prix de détail du pain a grimpé en flèche au Canada et aux États-Unis.



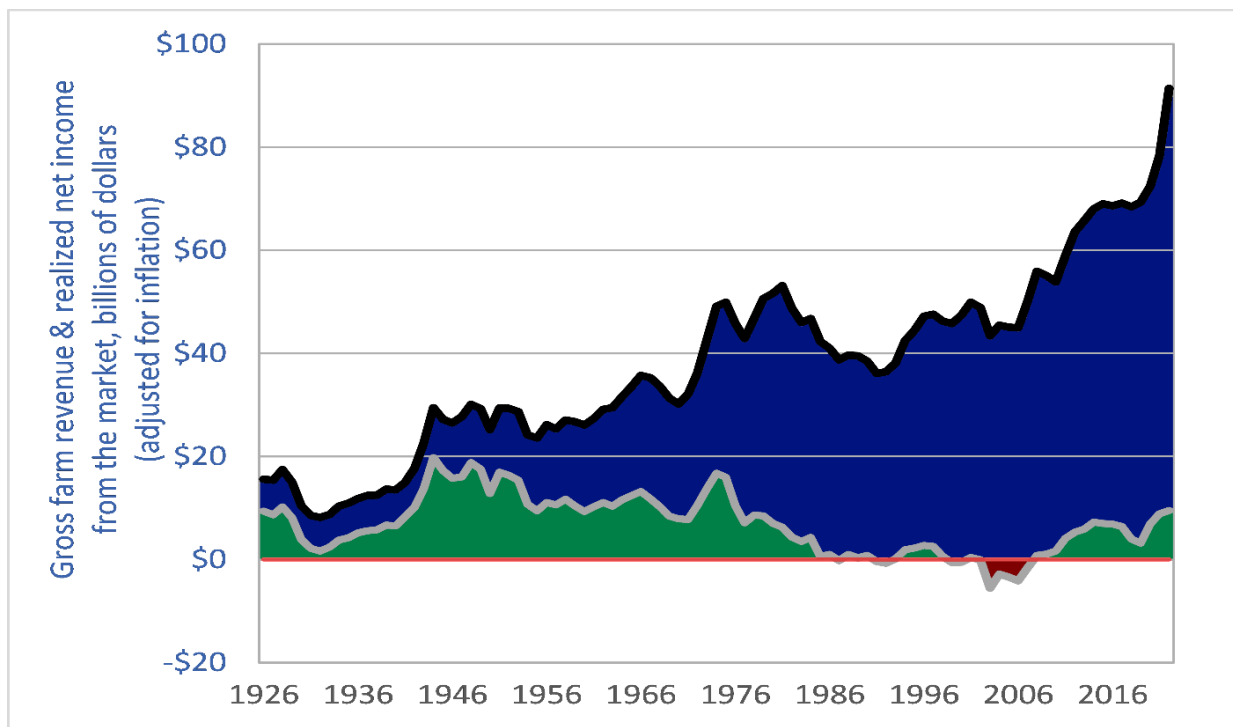
**Figure 7. Prix de détail du pain au Canada et aux États-Unis, 1975-2022.**

Source : Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01 et 18-10-0245-01; US Bureau of Labour Statistics.

Comme le montrent ces graphiques, la récente période d'inflation n'est que la dernière phase d'une tendance de plusieurs décennies où les détaillants et les transformateurs d'aliments ont capté une part croissante de l'argent consacré par les Canadiens à l'alimentation. Les prix de détail des aliments ont augmenté sans augmentation correspondante des prix à la ferme, ou même en dépit de la diminution de l'argent reçu par les agriculteurs dans certains cas.

De plus, les agriculteurs doivent composer avec la stagnation des prix à la ferme tout en utilisant ce revenu pour couvrir leurs coûts d'exploitation. Cette situation peut menacer la capacité même des agriculteurs de gagner leur vie, comme le montre la figure 8. Le graphique comporte deux lignes. La ligne du haut, en noir, montre les revenus bruts des agriculteurs, les subventions gouvernementales étant soustraites. Il s'agit de l'argent que les agriculteurs ont tiré de la vente des cultures, du bétail et d'autres produits sur le marché. La ligne inférieure, en gris, montre le revenu net réalisé par les agriculteurs, encore une fois en soustrayant les subventions gouvernementales. Cette ligne grise représente le revenu du marché que les agriculteurs avaient après avoir payé leurs dépenses (mais souvent avant qu'ils ne se soient payés eux-mêmes ou les membres de leur famille).

La figure 8 illustre les périodes de revenu agricole net positif en vert et les périodes de revenu net négatif en rouge. La plus grande zone est en bleu foncé; cette partie supérieure, entre la ligne noire supérieure et la ligne grise inférieure, représente la différence entre les revenus bruts des agriculteurs et leurs revenus nets. Ainsi, même lorsque les prix à la ferme augmentent, les agriculteurs ne reçoivent pas la totalité ou même la majeure partie de l'argent provenant de cette augmentation.



**Figure 8. Revenu agricole brut et net, 1926-2022.**

Source : Tableaux de Statistique Canada 32-10-0045-01 (anciennement CANSIM 002-0001); 32-10-0052-01 (002-0009); 32-10-0106-01 (002-0076); et 32-10-0153-01 (004-0002)

**Figure 8**

EN	FR
Gross farm revenue & realized net income from the market, billions of dollars (adjusted for inflation)	Revenu agricole brut et revenu net réalisé du marché, en milliards de dollars (ajusté en fonction de l'inflation)
\$100	100 \$.
%=\$80	%= 80 \$
\$60	60 \$.
\$40	40 \$.
\$20	20 \$.
\$0	0 \$.
-\$20	-20 \$

Nous tenons à préciser que cet argument ne signifie pas que la hausse du coût des intrants est à l'origine de l'inflation du prix des aliments. Comme il a été démontré tout au long du présent mémoire, les augmentations des prix de détail ne sont pas le résultat d'augmentations des prix à la ferme. Il faut plutôt porter attention au degré effarant de la concentration des entreprises dans la vente au détail et la transformation des aliments, qui contribue à la tendance à long terme des prix découplés à la ferme et au détail.

*L'Union nationale des fermiers est la plus importante organisation agricole bénévole à adhésion directe du Canada. Elle représente les agriculteurs familiaux et les travailleurs agricoles de partout au pays dans tous les secteurs de l'agriculture. Nous préconisons un système alimentaire fondé sur des fermes familiales viables qui produisent des aliments sains, salubres et de grande qualité; des pratiques respectueuses de l'environnement qui protégeront nos précieux sols, notre eau, notre biodiversité et d'autres ressources naturelles; ainsi que la justice sociale et économique pour tous dans le système alimentaire canadien.*

**Remarques sur les données utilisées :**

Vous avez probablement remarqué qu'il y a deux lignes distinctes pour les prix de détail canadiens dans la plupart des graphiques. Notre travail dans ce mémoire a été compliqué par la décision récente de Statistique Canada de réviser ses méthodologies et ses rapports de données sur les prix de détail des aliments, ce qui a rendu presque impossible la comparaison des prix pour de nombreuses marchandises. Jusqu'à récemment (février 2022), les chercheurs, les décideurs, les médias et d'autres Canadiens pouvaient accéder au tableau 18-10-0002-01, qui fournissait des données cohérentes en ligne sur les prix de détail des aliments depuis 27 ans (jusqu'en 1995). De plus, ce tableau en ligne était une suite de données publiées sur papier qui remontaient à 1976, ce qui donnait un ensemble de données de 46 ans. Statistique Canada a cessé de mettre à jour le tableau 18-10-0002-01 et l'a remplacé par le tableau 18-10-0245-01, une mesure qui menace notre capacité de comprendre les changements à long terme des prix des aliments alors que cette tâche est plus importante que jamais. Nous exhortons Statistique Canada à revoir sa décision et à reprendre la publication du tableau 18-10-0002-01.